



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

CEP/2004/6  
5 août 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT  
(Onzième session, Genève, 13-15 octobre 2004)  
Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS  
DES ÉTUDES DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE**

**Note du secrétariat**

**Résumé**

1. Le Groupe spécial d'experts des études de performance environnementale a donné des orientations et des conseils spécialisés importants aux fins du programme d'études de performance environnementale de la CEE durant toute la première série d'études, et il a maintenant commencé à fournir les mêmes services très utiles pour la deuxième série d'études. À ce propos, le Comité voudra peut-être approuver à la fois la nouvelle structure des études de la deuxième série, et la liste proposée d'indicateurs à titre de modèle opérationnel pour les études.
2. Le Groupe d'experts, qui a été créé par le Comité des politiques de l'environnement de la CEE en 1997, achève actuellement son troisième mandat. Le Comité souhaitera peut-être proroger la durée de ses activités, adopter son mandat et élire ses membres.

**Introduction**

3. Les études de performance environnementale (EPE) ont pour objet d'évaluer les mesures prises par les pays en vue de réduire leur charge globale de pollution et gérer leurs ressources naturelles, d'intégrer les politiques environnementales et les politiques socioéconomiques, de renforcer la coopération avec la communauté internationale, d'harmoniser les conditions et les politiques environnementales à travers toute l'Europe, le Caucase, l'Asie centrale et l'Amérique du Nord, et de contribuer au développement durable dans la région de la CEE.

4. Pendant la première série d'études, le programme d'EPE de la CEE s'articulait autour des quatre principaux objectifs suivants: i) aider les pays en transition à améliorer leur gestion de l'environnement en définissant des conditions de référence et en formulant des recommandations concrètes pour un renforcement de la mise en œuvre et de l'efficacité des politiques; ii) favoriser un dialogue constant entre les pays membres de la CEE par l'échange d'informations sur leurs politiques et leurs expériences et sur les progrès accomplis depuis le début de la période de transition; iii) intégrer les politiques environnementales aux politiques sectorielles; et iv) mettre davantage l'accent sur les aspects sanitaires de la performance environnementale.

5. Dès le début de 2003, la CEE avait achevé ou programmé des premières études de performance environnementale pour tous les pays de la région répondant aux critères, à l'exception d'un seul. Le Groupe d'experts a donc recommandé, dans le rapport qu'il a présenté au Comité à sa huitième session (CEP/2001/5), que la cinquième Conférence ministérielle (Kiev, mai 2003) soit la date limite pour la clôture de la première série d'études.

6. La deuxième série d'études doit être conçue selon une approche différente, qui reflète à la fois les progrès réalisés dans les pays et les décisions prises à la cinquième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe». Les objectifs devraient désormais être les suivants:

a) Aider les pays en transition à améliorer leur gestion de l'environnement en s'attachant à:

- i) Évaluer la performance des pays en matière de réalisation de leurs grands objectifs de politique générale, d'application de la législation nationale et d'observation des engagements internationaux, ainsi qu'à recenser les meilleures pratiques;
- ii) Évaluer et promouvoir la mobilisation et l'attribution de fonds destinés à la protection de l'environnement provenant des secteurs public et privé et de sources nationales ou internationales;
- iii) Favoriser l'intégration de l'environnement aux autres secteurs à tous les niveaux décisionnels; et

b) Promouvoir un dialogue permanent entre les pays de la CEE grâce à l'échange d'informations sur l'avancement de leurs politiques ainsi que de données d'expérience.

7. Depuis 1994, 23 pays ont fait l'objet d'une étude de performance environnementale, à savoir: la Pologne\* (1994), la Bulgarie\* (1995), l'Estonie (1995), la Slovaquie (1997), le Bélarus\* (1997), la République de Moldova (1998), la Lituanie (1998), la Lettonie (1998), l'Ukraine (1999), la Croatie (1999), la Fédération de Russie\* (1999), le Kazakhstan (2000), le Kirghizistan (2000), l'Arménie (2000), la Roumanie (2001), l'Ouzbékistan (2001), l'Albanie (2002), l'ex-République yougoslave de Macédoine (2002), la Serbie-et-Monténégro (2002), l'Azerbaïdjan (2003), la Géorgie (2003), la Bosnie-Herzégovine (2004) et le Tadjikistan (2004). Des études de suivi ont été entreprises en Bulgarie (2000) et en Estonie (2001), et une étude est actuellement en cours au Bélarus. (\* Indique les études entreprises par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en collaboration avec la CEE.) Les rapports sur les études de performance environnementale paraissent sous forme de publications des Nations Unies destinées à la vente.

## **I. BREF APERÇU DES TÂCHES ET DES OBJECTIFS PRINCIPAUX DU GROUPE DES EPE POUR SES PREMIER, DEUXIÈME ET TROISIÈME MANDATS**

### **A. Création d'un Groupe d'experts des EPE**

8. À sa quatrième session (mai 1997), le Comité des politiques de l'environnement a créé un Groupe spécial d'experts des études de performance environnementale pour une période de deux ans, en vue: a) de donner des orientations au secrétariat de la CEE et au Comité concernant toutes les questions de fond et d'organisation liées à la mise en œuvre du programme d'EPE, et b) d'aider le secrétariat à coordonner ce programme avec les activités entreprises sous l'égide d'autres institutions internationales, notamment de l'OCDE. Des experts des pays suivants ont été élus membres du Groupe: Albanie, Allemagne, Bulgarie, Estonie, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Pays-Bas, Suisse et Ukraine.

### **B. Travaux accomplis par le Groupe d'experts pendant son premier mandat**

9. Pendant les deux premières années (1997 à 1999), le Groupe d'experts s'est attaché à définir son rôle dans la mise en place organisationnelle du programme d'EPE. Il a contribué à: a) faire mieux connaître les difficultés auxquelles doivent faire face les administrations chargées de l'environnement dans les pays européens en transition, les particularités dont il leur faut tenir compte, ainsi que les possibilités qui s'offrent à elles, tant sur le plan stratégique que d'un point de vue pratique; b) préciser dans quelle mesure le Comité des politiques de l'environnement peut raisonnablement espérer devenir un interlocuteur valable pour les Ministères de l'environnement et autres administrations concernées dans les pays en transition, à travers le programme d'EPE; et c) apporter au secrétariat de la CEE l'appui nécessaire pour toutes les questions ayant trait à l'adaptation du processus d'EPE aux conditions de transition et lui donner les moyens d'améliorer l'efficacité du programme.

### **C. Travaux accomplis par le Groupe d'experts pendant son deuxième mandat**

10. En septembre 1999, à sa sixième session, le Comité des politiques de l'environnement a renouvelé le mandat du Groupe d'experts pour deux ans. Des experts des pays suivants ont été élus membres du Groupe: Albanie, Allemagne, Bulgarie, Croatie, Estonie, Italie, Kazakhstan, Pays-Bas, Suisse et Ukraine.

11. Pendant son deuxième mandat, le Groupe d'experts s'est réuni une fois à Yerevan (Arménie), le 26 mars 2000, et trois fois à Genève (les 21 et 22 septembre 2000, les 8 et 9 mars 2001, et du 19 au 21 septembre 2001). Au cours de cette période, le Groupe d'experts s'est efforcé de résoudre les principaux problèmes qu'il avait mis en évidence dans son rapport au Comité des politiques de l'environnement en 1999 (CEP/1999/6, par. 27 à 30), tout en se penchant sur un certain nombre d'autres questions qui avaient pris une importance nouvelle pendant ces deux années. Ces questions concernaient notamment l'optimisation du processus d'évaluation, depuis la mission préalable jusqu'au suivi, la structure de l'examen par des pairs, l'achèvement de la première série d'études, la diffusion de l'information, la coopération et l'avenir du Groupe d'experts lui-même.

12. Dans l'ensemble, le programme d'EPE a été bien accueilli, tant par les pays ayant fait l'objet d'une étude que par les autres États membres de la CEE. Comme pour tout programme concluant, il est nécessaire de le soumettre à une analyse et une supervision constantes de façon à améliorer sa mise en œuvre et à détecter tout problème nouveau.

#### **D. Travaux accomplis par le Groupe d'experts pendant son troisième mandat**

13. En septembre 2001, à sa huitième session, le Comité des politiques de l'environnement a renouvelé le mandat du Groupe d'experts. Des experts des pays suivants ont été élus membres du Comité: Allemagne (M. Dieter Gottlob), Arménie (M. Karen Jenderedjian), Bulgarie (M<sup>me</sup> Vanya Grigorova), Danemark (M. Ole Kaae), Estonie (M. Harry Liiv), Fédération de Russie (M<sup>me</sup> Irina Krasnova), Ouzbékistan (M<sup>me</sup> Nadejda Dotsenko), Pays-Bas (M. Adriaan Oudeman), Roumanie (M<sup>me</sup> Serena Adler), Slovaquie (M<sup>me</sup> Tatiana Plesnikova) et Suisse (M. Jürg Schneider).

14. Pendant son troisième mandat, le Groupe d'experts s'est réuni quatre fois à Genève, du 7 au 11 octobre 2002, le 17 février 2003 et les 16 et 17 octobre 2003, et du 13 au 15 septembre 2004. Au cours de cette période, sept pays ont fait l'objet d'une première étude, ce qui a permis d'achever la première série d'études pour tous les pays répondant aux critères (à l'exception du Turkménistan, qui n'avait pas demandé d'EPE).

15. Un certain nombre de recommandations formulées par le Groupe d'experts dans le rapport qu'il avait présenté au Comité en 2001 (CEP/2001/5, chap. III) ont été adoptées. Il convient de souligner en particulier l'importance de la recommandation visant à modifier la structure de l'examen par des pairs en faisant la distinction entre une évaluation par les experts et un examen par des pairs. Par conséquent, le Groupe spécial d'experts procède désormais à des évaluations approfondies avant les sessions annuelles du Comité. Lors de ces réunions, les projets de rapport sur les études de performance environnementale sont examinés en détail avec le concours d'experts originaires du pays faisant l'objet de l'étude. Une attention particulière est accordée aux conclusions et recommandations. L'examen par des pairs continue d'être du ressort du Comité des politiques de l'environnement, qui a organisé des tables rondes, avec des représentants de haut niveau, sur les principales questions de politique générale soulevées pendant la réalisation de l'étude. Le Comité dégage ses conclusions sur la base du débat de politique générale et des résultats de l'évaluation par les experts et adopte ses recommandations en conséquence. Ce changement a donné lieu à une répartition plus efficace des tâches au cours de l'examen par des pairs ainsi qu'à une analyse plus approfondie et plus détaillée des projets d'EPE, et a fourni l'occasion de se concentrer sur les questions de politique générale qui revêtent une importance particulière lors de l'examen par des pairs. Il a été favorablement accueilli par le Groupe d'experts, par les experts nationaux qui ont participé aux évaluations par les experts et par le Comité.

16. Une autre activité importante accomplie par le Groupe d'experts pendant son troisième mandat est sa participation aux préparatifs de la Conférence de Kiev. Le Groupe d'experts a, en particulier, examiné le projet de texte du «Rapport sur la politique de l'environnement dans les pays en transition: bilan de 10 années d'études de performance environnementale dans le cadre de la CEE-ONU» (ECE/CEP/98) et a contribué à son élaboration. Le rapport a ensuite été examiné par le Comité et salué par les ministres, réunis à la Conférence de Kiev.

17. La Conférence ministérielle a confirmé que le programme d'EPE avait permis d'évaluer l'efficacité des efforts entrepris par les pays en transition pour gérer l'environnement et de formuler à l'intention des gouvernements concernés des recommandations adaptées à leur situation sur l'amélioration de la gestion de l'environnement, en vue de réduire la charge polluante, de mieux intégrer les politiques de l'environnement dans les politiques sectorielles et de renforcer la coopération avec la communauté internationale. Les ministres ont réaffirmé leur soutien au programme de la CEE consacré aux études de performance environnementale et décidé qu'il convenait de le poursuivre.

## **II. CONCLUSIONS DU GROUPE D'EXPERTS ET RECOMMANDATIONS AU COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT**

### **A. Deuxième série d'études**

18. La mission d'étude pour la deuxième EPE du Bélarus doit avoir lieu en septembre-octobre 2004. D'autres pays ont déclaré qu'ils souhaitaient faire l'objet d'une deuxième étude dans un proche avenir.

19. Puisque l'un des objectifs est l'harmonisation des conditions et politiques environnementales à travers toute la région de la CEE, une uniformisation de la structure des études aurait des incidences positives sur la deuxième série d'études. Par ailleurs, cette structure devrait être suffisamment souple pour pouvoir mettre l'accent sur les priorités des pays concernés, notamment sur toute préoccupation nouvelle qui pourrait s'être fait jour depuis la réalisation de la première étude.

20. La structure convenue pour la deuxième EPE du Bélarus pourrait servir de modèle pour les futures études, à ajuster selon les besoins en tenant dûment compte des priorités du pays considéré:

- a) Vue d'ensemble: mise en œuvre des recommandations dégagées de la première étude;
- b) Partie I. Élaboration des politiques, planification et mise en œuvre;
- c) Partie II. Mobilisation de ressources financières;
- d) Partie III. Intégration des considérations environnementales et de la gestion de l'environnement dans les activités des différents secteurs économiques.

21. Toujours en conformité avec les décisions prises par les ministres à Kiev et le Comité des politiques de l'environnement, des travaux ont été entrepris en vue d'établir une liste d'indicateurs qui pourraient être utilisés de manière systématique pour toute la deuxième série d'études, en supposant que des données soient disponibles à cette fin. Comme il en a été décidé, ces indicateurs tiendraient compte, entre autres, des progrès réalisés dans la mise en œuvre des buts et objectifs énoncés à la Conférence de Kiev, lors de la réunion régionale de la CEE en vue du Sommet mondial pour le développement durable, dans le Plan de mise en œuvre adopté au Sommet mondial, et dans les Objectifs du Millénaire pour le développement définis par l'ONU, dans la mesure où ils concernent la gestion de l'environnement au niveau national. On trouvera à l'annexe II la liste des indicateurs proposés.

**22. Le Comité des politiques de l'environnement voudra peut-être approuver:**

**a) La structure générale des études de performance environnementale de la deuxième série;**

**b) La liste proposée d'indicateurs à titre de modèle opérationnel qui sera affiné ultérieurement en fonction de l'expérience dégagée de l'application de ces indicateurs.**

**B. Le Groupe d'experts**

23. Pendant son troisième mandat, en particulier, le Groupe d'experts a continué de jouer un rôle actif dans la préparation des examens par des pairs effectué au sein du Comité des politiques de l'environnement. Étant donné que son utilité a été prouvée, et compte tenu du succès de sa participation renforcée aux examens par des pairs, de sa contribution aux préparatifs de la Conférence de Kiev et de l'importance du rôle qui lui incombe au cours de la deuxième série d'études, le mandat du Groupe d'experts devrait être prorogé.

**24. Le Comité des politiques de l'environnement souhaitera peut-être:**

**a) Proroger le mandat actuel du Groupe spécial d'experts des EPE pour une nouvelle période de deux ans;**

**b) Adopter le mandat du Groupe spécial d'experts figurant à l'annexe I;**

**c) Élire les membres du Groupe spécial d'experts sur la base des propositions soumises par son Bureau.**

## Annexe I

### PROJET DE MANDAT

#### GROUPE D'EXPERTS DES ÉTUDES DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

##### A. Composition

1. Le Groupe d'experts devrait être composé de 10 à 14 membres choisis conformément au principe de l'équilibre géographique entre les pays de la région.
2. Lors de la sélection de nouveaux membres, une attention particulière devrait être accordée aux candidatures d'experts de pays ayant récemment fait l'objet d'une étude, ainsi que de ceux qui ont fait l'objet ou vont prochainement faire l'objet d'une étude de suivi.

##### B. Mandat

3. Le Comité des politiques de l'environnement de la CEE proroge le mandat du Groupe spécial d'experts des EPE pour une période de deux ans aux fins suivantes:
  - a) Mener à bien le processus d'évaluation par les experts préalablement à l'examen par des pairs, auquel procède le Comité des politiques de l'environnement;
  - b) Donner des orientations au secrétariat de la CEE et au Comité concernant toutes les questions de fond et d'organisation liées à la mise en œuvre du programme d'études de performance environnementale (EPE) de la CEE;
  - c) Aider le secrétariat de la CEE à coordonner le programme d'EPE avec les activités ayant un rapport avec ce programme menées actuellement par d'autres institutions internationales, notamment le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Banque asiatique de développement, ainsi que dans le cadre du programme d'examen des performances environnementales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
4. Les orientations fournies à la CEE et au Comité par le Groupe d'experts porteront notamment sur les éléments suivants:
  - a) Possibilités d'améliorer la façon dont sont réalisées les EPE et détermination des besoins à cet égard;
  - b) Évaluation des tendances en matière d'environnement présentant un intérêt pour le processus d'EPE dans les pays en transition, y compris dans le cadre de réunions, séminaires et ateliers conjoints organisés aux niveaux régional et sous-régional en fonction de la demande;
  - c) Examen et amélioration des données et informations utilisées pour les EPE;
  - d) Propositions concernant les moyens d'améliorer les modalités d'adoption et la mise en œuvre des recommandations contenues dans les rapports des EPE.

5. Les membres du Groupe d'experts des EPE sont élus par le Comité des politiques de l'environnement. Le secrétariat invitera les institutions internationales menant des activités connexes à participer aux travaux du Groupe.
6. Le Groupe d'experts arrête son règlement intérieur conformément aux dispositions pertinentes de son mandat et élit son président.
7. Le Groupe d'experts présente un rapport annuel sur ses activités au Comité des politiques de l'environnement et peut soumettre au Comité toute question qu'il juge essentielle à l'exécution de son mandat.



## Annexe II

### **ENSEMBLE D'INDICATEURS PROPOSÉS EN VUE DE LEUR UTILISATION DANS LE CADRE DE LA DEUXIÈME SÉRIE D'EPE**

1. Dans son rapport à la Conférence ministérielle de Kiev (ECE/CEP/98), le Comité des politiques de l'environnement a recommandé, entre autres, ce qui suit: «Les EPE de la deuxième série devraient mesurer les progrès accomplis dans l'application, notamment, des recommandations de la première série, en utilisant un ensemble d'indicateurs pertinent». Cette recommandation a été adoptée par les ministres de l'environnement à Kiev.
2. Les indicateurs énumérés ci-après sont soumis pour examen par le Groupe spécial d'experts des études de performance environnementale, au cours de la réunion qu'il tiendra du 13 au 15 septembre 2004, et par le Comité des politiques de l'environnement, à sa onzième session.
3. Les premiers travaux consacrés à l'élaboration de cet ensemble d'indicateurs ont débuté par l'examen d'une liste de 400 indicateurs sélectionnés à partir des sources ci-après:
  - Objectifs du Millénaire pour le développement;
  - Première série d'études de performance environnementale de la CEE;
  - Programme d'examen des performances environnementales entrepris par l'OCDE (ci-après dénommé «EPE-OCDE»);
  - Groupe de travail spécial sur la surveillance de l'environnement de la CEE;
  - Commission du développement durable de l'ONU; et
  - Agence européenne pour l'environnement.
4. La liste d'indicateurs a ensuite été rationalisée en éliminant les doubles emplois ou les éléments superflus et en s'efforçant de choisir une série limitée d'indicateurs qui puisse refléter les préoccupations fondamentales dans chacun des domaines susceptibles d'être pris en compte dans la deuxième série d'études de performance environnementale de la CEE.

**ENSEMBLE D'INDICATEURS QU'IL EST PROPOSÉ D'UTILISER DANS LE CADRE  
DE LA DEUXIÈME SÉRIE D'EPE**

	Indicateur	Source de cet indicateur						
		Indicateurs de la Commission du développement durable	Indicateurs clefs de l'OCDE	CEE (EPE)	Liste d'indicateurs pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	Indicateur de «Kiev»	Objectif du Millénaire pour le développement	AEE
	<b>Pollution atmosphérique</b>							
1	Émissions de SO <sub>2</sub>							
	– Totales			X	X	X		
	– Par secteur			X	X	X		
	– Par habitant (kg par habitant)		EPE-OCDE	X				
	– Par unité de PIB (kg/1 000 dollars)		EPE-OCDE					
2	Émissions de NO <sub>x</sub>							
	– Totales			X	X	X		
	– Par secteur			X	X	X		
	– Par habitant (kg par habitant)		EPE-OCDE					
	– Par unité de PIB (kg/1 000 dollars)		EPE-OCDE					
3	Émissions de gaz à effet de serre (GES), données totales (CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, CFC, etc.)	X	X					
	– Émissions de GES par secteur source principal (énergie, transports, industrie, agriculture, déchets)				X	X		
4	Émissions de CO <sub>2</sub>							
	– Totales	X		X				
	– Par secteur			X				
	– Par habitant (tonne par habitant)		EPE-OCDE	X			28	
	– Par unité de PIB (tonnes/1 000 dollars)		EPE-OCDE	X				
5	Émissions de gaz à effet de serre par rapport aux objectifs (s'il en a été établi)	X			X	X		X

	Indicateur	Source de cet indicateur						
		Indicateurs de la Commission du développement durable	Indicateurs clefs de l'OCDE	CEE (EPE)	Liste d'indicateurs pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	Indicateur de «Kiev»	Objectif du Millénaire pour le développement	AEE
6	Émissions de particules liées à l'énergie				X	X		
7	Population urbaine exposée à des dépassements des normes de qualité de l'air (concentration maximale admissible ou indice de la pollution atmosphérique, par exemple)	X	X		X	X		
8	Consommation de substance qui appauvrissent la couche d'ozone	X			X	X	28	X
	<b>Eau</b>							
9	Ressources en eau douce (superficielles et souterraines)			X	X			
10	Prélèvement d'eau (total et par habitant)			X	X	X		X
11	Intensité de la consommation d'eau (prélèvement/ressources disponibles)	X	X					
12	Consommation totale d'eau par secteur (ménages, industrie, agriculture)			X	X			
13	Indice de la consommation d'eau des ménages (par habitant)				X			
14	Pollution de l'eau des cours d'eaux due aux nutriments ou aux matières organiques							
	– Demande biochimique en oxygène (DBO)	X	X		X	X		X
	– Ammonium	X	X		X	X		X
	– Nitrates		X	X	X	X		
	– Phosphates		X	X	X	X		
15	Nitrates présents dans les eaux souterraines							
16	Eaux usées non traitées ou insuffisamment traitées (en %)							

	Indicateur	Source de cet indicateur						
		Indicateurs de la Commission du développement durable	Indicateurs clefs de l'OCDE	CEE (EPE)	Liste d'indicateurs pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	Indicateur de «Kiev»	Objectif du Millénaire pour le développement	AEE
17	Substances dangereuses dans les eaux côtières et marines (provenant de sources terrestres)				X	X		
18	Rejet accidentel et rejet illégal de pétrole en mer			X	X	X		
	<b>Diversité biologique et ressources biologiques</b>							
19	Terres protégées	X	X					
20	– Superficie totale	X	X					
	– Pourcentage du territoire national	X	X				26	
	– Par catégorie (Union mondiale pour la nature (UICN))							
21	Forêts							
	– Superficie totale			X				
	– Pourcentage de zones forestières			X			25	
	– Répartition de la superficie forestière (par essence)	X	X		X			
	– Caractère naturel							
	– Volume de bois			X				
	– Intensité de l'exploitation forestière (abattages/accroissement)	X	X					
22	Richesse des espèces de flore et de faune en proportion de la superficie des pays	X		X	X			
23	Nombre d'espèces menacées		X	X				
24	Prises annuelles par espèce	X	X					
	<b>Ressources foncière et sols</b>							
25	Terres arables (en hectares)	X		X				

	Indicateur	Source de cet indicateur						
		Indicateurs de la Commission du développement durable	Indicateurs clefs de l'OCDE	CEE (EPE)	Liste d'indicateurs pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	Indicateur de «Kiev»	Objectif du Millénaire pour le développement	AEE
26	Utilisation des terres (% de la superficie totale)			X				
27	Érosion des sols			X				
	– % de la superficie totale des terres			X				
	– % des terres agricoles			X				
28	Consommation de pesticides	X		X	X	X		X
29	Consommation d'engrais	X		X	X	X		X
	<b>Énergie</b>							
30	Consommation totale d'énergie, par combustible	X	EPE-OCDE (données sur l'approvisionnement en énergie)	X	X	X		
31	Consommation finale d'énergie (par combustible et par secteur au sein de la CEE)		EPE-OCDE (données sur l'approvisionnement en énergie)	X	X			X
32	Intensité énergétique (consommation d'énergie par unité de PIB)	X	EPE-OCDE		X	X	27	X
33	Productivité énergétique (PIB/tonne de pétrole)							
	<b>Transports</b>							
34	Nombre d'accidents, de tués et de blessés dans les transports (terrestres, aériens et maritimes)			X	X			
35	Taille et composition du parc de véhicules		EPE-OCDE	X	X	X		
36	Demande de transport de voyageurs, par mode				X	X		X
37	Demande de transport de marchandises, par mode							

	Indicateur	Source de cet indicateur						
		Indicateurs de la Commission du développement durable	Indicateurs clefs de l'OCDE	CEE (EPE)	Liste d'indicateurs pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	Indicateur de «Kiev»	Objectif du Millénaire pour le développement	AEE
	<b>Déchets</b>							
38	Production de déchets							
	– Production totale de déchets				X	X		
	– Déchets dangereux (toxiques)	X	X	X	X	X		X
	– Déchets industriels	X	X	X	X	X		X
	– Ordures ménagères (municipalités)	X	X	X	X	X		X
	– Déchets radioactifs (nucléaires)	X	X	X	X	X		X
39	Mouvements transfrontières de déchets dangereux		X		X			
40	Intensité de production de déchets (production totale de déchets par unité de PIB)				X			
41	Recyclage et valorisation des déchets	X	X	X				
	<b>Santé et démographie</b>							
42	Qualité de l'eau potable (proportion d'échantillons non conformes aux normes)			X	X			
43	Proportion de la population ayant accès à une eau de boisson salubre (en %)				X			
44	Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement (en %)						31	
45	Incidence de la typhoïde, de la paratyphoïde et d'autres infections à salmonelles			X				
46	Taux de morbidité liés à certaines causes (pour 100 000 habitants)			X				
47	Taux d'incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)			X				
48	Taux d'incidence de l'hépatite virale (pour 100 000 habitants)			X				

	Indicateur	Source de cet indicateur						
		Indicateurs de la Commission du développement durable	Indicateurs clefs de l'OCDE	CEE (EPE)	Liste d'indicateurs pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	Indicateur de «Kiev»	Objectif du Millénaire pour le développement	AEE
49	Dépenses en matière de santé (en % du PIB)		EPE-OCDE					
50	Taux de natalité (pour 1 000)			X				
51	Taux de fécondité			X				
52	Taux de mortalité (pour 1 000)			X				
53	Mortalité infantile (nombre de décès pour 1 000 naissances vivantes)		EPE-OCDE	X			14	
54	Espérance de vie des femmes à la naissance (en nombre d'années)		EPE-OCDE	X				
55	Espérance de vie des hommes à la naissance (en nombre d'années)			X				
56	Espérance de vie à la naissance (en nombre d'années)			X				
57	Proportion de la population âgée de 0 à 14 ans (en %)			X				
58	Proportion de la population âgée de 65 ans ou plus (en %)			X				
59	Indice de vieillissement (plus de 64 ans/moins de 15 ans)		EPE-OCDE					
60	Population totale (en centaines de milliers d'habitants)		EPE-OCDE					
	– % de variation (1990-2000)		EPE-OCDE					
	– Densité de population (nombre d'habitants au km <sup>2</sup> )		EPE-OCDE					
	<b>Questions socioéconomiques</b>							
61	PIB		EPE-OCDE	X				
	– (variation, 1989=100)			X				

	Indicateur	Source de cet indicateur						
		Indicateurs de la Commission du développement durable	Indicateurs clefs de l'OCDE	CEE (EPE)	Liste d'indicateurs pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	Indicateur de «Kiev»	Objectif du Millénaire pour le développement	AEE
	– (variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)		EPE-OCDE	X				
	– aux prix courants (en millions de la monnaie nationale)			X				
	– aux prix courants (en millions de dollars)			X				
	– par habitant (en dollars)		EPE-OCDE	X				
	– par habitant (exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA) en dollar, par habitant)			X				
	<b>Questions socioéconomiques</b>							
62	Production industrielle (variation annuelle 1989=100)			X				
63	Production industrielle (variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)		EPE-OCDE	X				
64	Production agricole (variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)			X				
65	Part de l'agriculture dans le PIB (en %)		EPE-OCDE	X				
66	Productivité du travail dans l'industrie (variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)			X				
67	Indice des prix à la consommation (IPC) (variation en pourcentage par rapport à l'année précédente, moyenne annuelle)			X				
68	Indice des prix à la production (IPP) (variation en pourcentage par rapport à l'année précédente, moyenne annuelle)			X				
69	Chômeurs inscrits (en % de la population active, à la fin de la période)		EPE-OCDE	X				
70	Taux de participation à la population active (en % de la population âgée de 15 à 64 ans)		EPE-OCDE					



	Indicateur	Source de cet indicateur						
		Indicateurs de la Commission du développement durable	Indicateurs clefs de l'OCDE	CEE (EPE)	Liste d'indicateurs pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	Indicateur de «Kiev»	Objectif du Millénaire pour le développement	AEE
71	Emploi dans l'agriculture (en %)		EPE-OCDE					
72	Balance des paiements courants			X				
	– Total (en millions de dollars)			X				
	– (en % du PIB)			X				
73	Balance du commerce de marchandises et de services non factoriels (en millions de dollars)			X				
74	Afflux net d'IED (en millions de dollars)			X				
75	Flux nets d'IED (en % du PIB)			X				
76	IED cumulatifs (en millions de dollars)			X				
77	Réserves en devises			X				
	– Réserves totales (en millions de dollars)			X				
	– (en mois d'importation)			X				
78	Exportations de marchandises (en millions de dollars)			X				
79	Importations de marchandises (en millions de dollars)			X				
80	Endettement extérieur net (en millions de dollars)			X				
81	Taux d'endettement net par rapport aux exportations (en %)			X				
82	Taux d'endettement net par rapport au PIB (en %)			X				
83	Taux de change: moyennes annuelles (monnaie nationale/dollar)			X				
	<b>Revenu et pauvreté</b>		EPE-OCDE					
84	PIB par habitant (en milliers de dollars, par habitant)		EPE-OCDE					

	Indicateur	Source de cet indicateur						
		Indicateurs de la Commission du développement durable	Indicateurs clefs de l'OCDE	CEE (EPE)	Liste d'indicateurs pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	Indicateur de «Kiev»	Objectif du Millénaire pour le développement	AEE
85	Pauvreté (% de la population dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian)		EPE-OCDE					
86	Inégalité (indice de Gini)		EPE-OCDE				3	
87	Salaires minimum à médian		EPE-OCDE					
88	Dépenses en matière d'éducation (en %)		EPE-OCDE					
89	Communications							
	– Nombre d'abonnés aux lignes téléphoniques sur 100 habitants			X			47	
	– Nombre d'abonnés au téléphone portable sur 100 habitants			X			47	
	– Nombre de mirco-ordinateurs sur 100 habitants			X			48	
	– Nombre d'internautes sur 100 habitants			X			48	
90	<b>Éducation</b>							
	Taux d'alphabétisation			X			8	

-----